

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
12 février 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 21

OBJET :
**19. PERSONNEL
COMMUNAL.
MODIFICATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS DES
EMPLOIS
PERMANENTS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

ID : 059-215904004-20210219-02032021D19_AK-DE

L'an deux mil-vingt-et-un, le dix-neuf FÉVRIER à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – M. LAPIERRE Julien – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. DECREUS Christophe – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine **donnant procurations respectives** à Mme BEURAERT Martine – M. DELFLY Jean-Louis – M. BAUDRY José – M. LORIDAN Bernard.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tableau des effectifs des emplois permanents a été fixé pour 2021, par l'assemblée délibérante en sa séance du 24 novembre 2020.

Afin de répondre aux besoins des services, de l'évolution de carrière des agents et des départs en retraite du personnel, le conseil municipal est convié à mettre à jour ledit tableau des effectifs et autoriser les ouvertures et fermetures à savoir :

Les ouvertures de postes à compter du 1^{er} mars 2021 :

- 1 poste de Directeur général des services des communes de 2000 à 10 000 habitants sur un emploi fonctionnel à temps complet (la collectivité atteint désormais les 9686 habitants) ;
- 1 poste d'Animateur (catégorie B) à temps complet pour assurer les missions de Coordination de la Convention Territoriale Globale (convention de partenariat qui favorise la territorialisation de l'offre globale de services de la branche famille en cohérence avec les politiques locales) ;
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- 1 poste d'agent social à temps complet ;

Les fermetures de postes à compter du 1^{er} mars 2021 :

Pour faire suite à des départs :

- 1 poste de Directeur général des services des communes de 10 000 à 20 000 habitants à temps complet sur un emploi fonctionnel ;
- 1 poste d'attaché principal à temps complet ;
- 1 poste d'ingénieur à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le

04.03.2021

ID : 059-215904004-20210219-02032021D19_AK-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2021

19. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

- 1 poste d'adjoint technique à 12.6h/semaine ;
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet.

Pour faire suite à l'avis favorable du CDG sur les propositions d'avancement de grade faites en novembre 2020 :

- 3 postes d'adjoint technique à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint technique à 31.1 h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint technique à 28.5 h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint technique à 21.5 h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint technique à 6.3h/semaine ;
- 1 poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à 31.1h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à 23.6h/semaine ;
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet ;
- 1 poste de Gardien Brigadier de Police Municipale à temps complet.

La Modification de temps de travail :

- Ouverture d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet et fermeture concomitante d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à 34.23h/semaine.

L'assemblée, suite à l'avis préalable des membres du comité technique du 19 février 2021, adopte à l'unanimité des votes exprimés (8 abstentions : liste « Merville en Grand » et liste « Agir Ensemble pour Merville »), les modifications à opérer sur le tableau des effectifs.

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le 04.03.2021

ID : 039-215904004-20210219-01032021D19 AK-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2021

19. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{er} MARS 2021

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
ADMINISTRATIVE	Emploi fonctionnel	Directeur Général des communes de 2 000 à 10 000 habitants	35 h	1
		Directeur Général des communes de 10 000 à 20 000 habitants	35h	0
	Attaché	Attaché principal	35h	1
		Attaché	35h	3
	Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	35	1
		Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35	2
		Rédacteur	35h	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35h	6
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35h	10
		Adjoint administratif	35h	8
TOTAUX ADMINISTRATIFS				33
CULTURELLE	Directeur de centre culturel	Attaché	35h	1
	Bibliothécaire	Bibliothécaire	35 h	1
	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	35h	4
		Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	35h	1
	Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique option théâtre	14,24 h	1
	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal	20h	2
			8h	1
5h			1	
TOTAUX CULTUREL				12
SECURITE	Chef de service de Police	Chef de service de Police	35h	1
	Agent de Police Municipale	Brigadier Chef Principal	35h	2
		Gardien brigadier	35h	4
TOTAUX POLICE				7

.../...

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020**19. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.**

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert	
TECHNIQUE	Ingénieur	Ingénieur	35 h	0	
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	35h	8	
	Adjoint technique principal de 1ère classe			35h	2
				35h	45
				32,45 h	1
				32 h	1
				31,1 h	1
				28,5 h	1
				28 h	1
				26,6h	1
				22,6h	1
				21,5 h	1
				18,12h	1
				15,36 h	1
				6,3 h	1
				Adjoint technique principal de 2ème classe	
	31,1h	1			
	30,71h	1			
	30h	1			
	28,5h	1			
	26,3h	1			
	22,29h	1			
	21,5h	0			
	21,30h	1			
	20 h	1			
	17,5 h	1			
	15,36 h	1			
15 h	1				
Adjoint technique			12,6 h	1	
			11,8 h	1	
			9,5 h	1	
			6,3 h	1	
			TOTAUX TECHNIQUE		

.../...

.../...

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020**19. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.**

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert	
MEDICO SOCIALE	Infirmière	Infirmière de classe supérieure	35	1	
	Educateur de Jeunes Enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h	1	
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	35 h	1	
		Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	35h	2	
	ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35 h	6	
			34,23 h	0	
			31,1 h	1	
		ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35h	1	
			31,1h	0	
		Agent social principal de 2 ^{ème} classe	35h	1	
	Agent social	15h	1		
		35h	2		
TOTAUX MEDICO SOCIALE				17	
ANIMATION	Animateur	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	35h	1	
		Animateur	35h	1	
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	23,6 h	1	
		Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35h	1	
			23,6h	0	
		Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35h	4
				32,4	1
				30,71h	1
			Adjoint d'animation	24,46h	1
				12,36h	1
				9,5h	1
	6,18h	4			
TOTAUX ANIMATION				17	
TOTAL GENERAL				190	

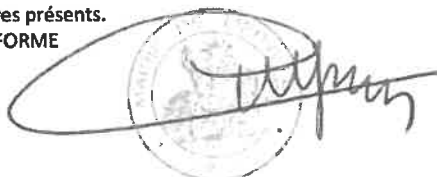
Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le



ID : 059-215904004-20210219-02032021D19_AK-DE